



## Grand Port Maritime de Rouen

---  
Ph. DEISS, Directeur du Port

### AVIS A LA NAVIGATION n° 2012 / 151

---  
PORT DE ROUEN

---  
REGATE DEFI SEINE AVIRON

#### Arrêt à la navigation entre le Pont-Flaubert et le Pont-rail d'Eauplet

---  
Pendant la régate « **DEFI SEINE AVIRON** », autorisée par arrêté préfectoral du 03 octobre 2012, la navigation sera **interdite** sur toute la largeur de la Seine.

- **le samedi 20 octobre 2012 de 16h00 à 18h00**
- **entre le Pont Flaubert et le Pont-rail d'Eauplet,**
- Les bâtiments avalants stationneront en amont du Pont-rail d'Eauplet,
- Les bâtiments montants stationneront en aval du Pont Flaubert.

**La vedette de police portuaire**, positionnée au niveau du pont Flaubert veillera au respect de l'arrêté préfectoral.

Pendant la durée de la manifestation, le stationnement des bâtiments sera interdit, rive droite, entre le pont Guillaume le Conquérant et le pont Flaubert.

Le jour de la manifestation, des annonces de cette interdiction seront faites sur le canal VHF 73 à destination des usagers de la voie d'eau.

Rouen, le mercredi 17 octobre 2012..  
Pour le Directeur du Port,  
et le Commandant de Port,  
Le Commandant Adjoint,  
D.DELAVault